

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 21 novembre 2023

Faiblesse alarmante du revenu agricole

Le revenu agricole est trop faible, et la nécessité de prendre des mesures pour les améliorer va croissant. Or, en voulant réduire l'indemnisation des exploitations agricoles pour les prestations d'intérêt général qu'elles fournissent, le Conseil fédéral va à l'encontre de la loi. En parallèle, les acheteurs sont exhortés à payer de meilleurs prix à la production pour permettre aux exploitations de rentrer dans leurs frais.

Aujourd'hui, l'institut de recherches agricoles de la Confédération Agroscope a publié ses chiffres sur le revenu agricole. Entre 2021 et 2022, celui-ci a reculé de manière préoccupante : au final, le revenu moyen du travail par unité de main-d'œuvre familiale ne s'élevait plus qu'à 56 100 francs par an, soit 6,3 % de moins en glissement annuel. La région des collines, qui accuse un recul supérieur à 10 %, a été particulièrement touchée. Ces chiffres sont très alarmants. En effet, plus de 80 % des exploitations agricoles ont un revenu inférieur au revenu de référence. Pour 2023, Agroscope table sur une légère hausse du revenu sectoriel. Toutefois, cette hausse ne suffit pas non plus à compenser l'inflation. En d'autres termes, le pouvoir d'achat des exploitations agricoles continue de baisser.

L'article 5 de la loi sur l'agriculture prévoit que les exploitations remplissant les critères de durabilité et de performance économique doivent pouvoir réaliser un revenu comparable à celui de la population active de la même région. Sinon, le Conseil fédéral doit prendre des mesures. Or, ce dernier fait tout le contraire à l'heure actuelle. En effet, ses mesures d'économies effectives et de réductions budgétaires ne concernent que l'agriculture. Dans les autres groupes de tâches, l'objectif consiste tout au plus à freiner l'augmentation des dépenses. Pourtant, les moyens alloués à l'agriculture sont stables depuis des décennies, alors que les exigences pour obtenir des fonds n'ont eu cesse d'augmenter.

En parallèle, l'agriculture souffre sur le marché : suite au renchérissement, la demande en denrées alimentaires bon marché et sans valeur ajoutée particulière en matière de protection de l'environnement ou de bien-être animal connaît un nouvel essor. Le secteur agricole n'est toujours pas parvenu à répercuter la totalité de ses coûts supplémentaires.

L'Union suisse des paysans (USP) est profondément inquiète de la situation économique actuelle des exploitations agricoles. Elle demande au Conseil fédéral et au Parlement de renoncer à leurs mesures d'économies sur le dos des familles paysannes. La faïtière agricole exhorte aussi les acheteurs à payer des prix équitables, qui couvrent les coûts de production et qui maintiennent l'attrait de la production alimentaire suisse.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, tél. 079 280 69 66

www.sbv-usp.ch